



Congrès 2017: Face aux défis, une CGT organisée et rassemblée pour faire aboutir vos revendications

Chères et chers collègues,

Lors du congrès de notre syndicat national qui vient de s'achever, vos représentants CGT ont débattu et adopté les orientations pour les trois prochaines années. Ils ont ainsi réaffirmé leur volonté de lutter, ensemble et à vos côtés, pour défendre les implantations, les emplois, le statut et les droits des personnels, et contrer l'offensive menée par le gouvernement Macron-Philippe visant à déréglementer le travail, à priver les travailleurs des garanties sociales et de leurs moyens de défense.

➤ **Nous voulons un plan qui sauvegarde vraiment les emplois suite à « Ambitions 2020 » !**

Pour tous les collègues concernés par le PSE, y compris ceux des SRI et des SRML, nous voulons des mesures à la hauteur des moyens de l'entreprise et de ses bénéficiaires, zéro licenciement et des mesures de départ attractives libérant suffisamment de postes pour éviter les mobilités contraintes.

➤ **Nous voulons de meilleures conditions d'emploi et de travail pour tous !**

Partout, parallèlement au déploiement des nouveaux outils numériques, les sous-effectifs se généralisent et les besoins en formation augmentent. Il faut négocier un accord numérique qui évalue les gains de productivité, les besoins en effectifs et en formation dans les services. Il faut aussi instaurer un réel droit à la déconnexion, et renégocier l'accord sur le télétravail pour l'améliorer.

Le 17 novembre, le gouverneur traitera avec les syndicats de l'avenir du fiduciaire et des revendications des salariés du secteur, notamment celles des agents des caisses et des postes de garde : effectifs, temps de travail, compensation du travail de nuit et en locaux aveugles, indemnité forfaitaire de 200 euros pour les agents de caisse, primes de sûreté-sécurité, etc.

➤ **Nous voulons une réforme des carrières motivante, juste, utile et efficace !**

La réforme est synonyme de régression massive pour toutes les catégories de salariés, en matière de rémunérations et de pensions de retraite, au mépris des conditions d'embauche du statut. Il est inacceptable que les agents soient plus mal traités encore que les fonctionnaires dans ce domaine, et que la réforme ne réponde ni aux besoins avérés de reconnaissance des qualifications, ni à la nécessité d'élargir et de favoriser la promotion interne.

➤ **Nous voulons un paritarisme rénové qui maintienne de véritables garanties pour les agents !**

Le paritarisme régit les interventions de vos élus dans les commissions de titularisation, d'avancement, de discipline et de réforme. En réduisant drastiquement le nombre de dossiers sur lesquels ils pourraient intervenir, la direction veut rendre vos élus inopérants. L'expertise votée en CCE le 13 octobre nous donne jusqu'à mi-décembre pour défendre ce principe fondateur du statut et éviter que le sort de chaque agent ne soit entre les mains des seules directions générales et régionales.

Le préavis de grève déposé par la CGT, du 9 octobre au 31 janvier, vous permet d'organiser partout les mobilisations nécessaires : le congrès a d'ailleurs affirmé son soutien aux agents actuellement mobilisés pour leurs conditions de travail à Lyon-Gerland et à la fabrication des billets.

Parallèlement, une semaine d'actions a été décidée par l'ensemble des syndicats de la Banque du 13 au 17 novembre : participez massivement et faites-vous entendre !

Vous pouvez compter sur l'engagement de toute la CGT pour porter ces revendications et mener avec vous la bataille pour les faire aboutir !

Le bureau exécutif